

À 35 ans, il parie sur les toits de chaume

Le Morbihannais Sean Nivoliez a choisi une profession en développement. Il est devenu artisan chaumier à la faveur d'une reconversion. Son carnet de commandes est plein jusqu'en août.

L'entreprise

Son chantier actuel : la réfection du toit de deux maisons de l'Écomusée de Saint-Dégan, à Brec'h. À son compte depuis deux ans, après treize comme salarié, Sean Nivoliez, 35 ans, fait partie des rares artisans chaumiers du Morbihan. Basée à Baden, son entreprise, Chaume 56, intervient dans tout le département pour réaliser toitures neuves et rénovations, ainsi que des aménagements de jardins (cabanons, palissades).

Les chaumières de Brec'h font l'objet d'une restauration à l'ancienne. Elles constituent le deuxième chantier de Sean Nivoliez avec de la paille de seigle.

Il travaille habituellement avec du roseau, lequel provient « à 80 % du marais de Pomper », à Baden, qu'il entretient ainsi « depuis plus de quinze ans ». Une autre partie de sa matière première est issue du site du Champ des martyrs, à Brec'h. La coupe des roseaux a lieu en décembre et janvier.



Sean Nivoliez (Chaume 56) rénove actuellement deux chaumières de l'Écomusée de Saint-Dégan, à Brec'h.

1 CREDIT PHOTO - OUEST FRANCE

« 80 % de particuliers »

Pourquoi utiliser du roseau ? « Il dure trente-cinq à quarante ans et est reconnu isolant à partir d'une épaisseur de 38 cm », détaille Sean Nivoliez. Pour le seigle, aucune étude n'a pour l'instant été menée sur ce point.

Professeur de patinage artistique de formation, Sean Nivoliez a choisi de changer de voie et a appris son métier sur le terrain, auprès de son ancien patron, Bruno Prophète.

Une formation de quatre mois existe, non diplômante et accessible avec un CAP couvreur, mais elle avait été « annulée faute de candidats ». Recruté en CDD, puis embauché en CDI, Sean Nivoliez a repris l'activité de son employeur à son départ à la

retraite.

Son carnet de commandes est rempli jusqu'en août. Ses clients : « 80 % de particuliers », résidences secondaires comprises.

Les travaux vont « du démoussage d'entretien » jusqu'à la réfection à neuf.

Parmi ses chantiers récents, une « extension ossature bois » avec toit de chaume. Mais également « beaucoup de pailotes », notamment « tahitiennes » comme pour ce jardin d'un Vannetais habitant en centre-ville. Chaume 56 propose aussi des palissades en roseau et bambou.

Sensible à l'environnement, le Mor-

bihannais apprécie « la cohérence de prendre un produit de la base jusqu'au bout ».

De fait, « du marais au déchet, il n'y a pas de perte ». La paille abîmée retirée des toitures est ensuite « broyée » à des fins d'isolation,

transformée en « paillage » pour des potagers, devient litière pour vaches ou sert pour du lisier.

Virginie JAMIN.

Renseignements : contact@chaume56.com

Une dizaine

Les artisans chaumiers travaillant dans le département sont « de plus en plus » nombreux, aujourd'hui « une dizaine ». On dénombre des entreprises à l'instar de Sean Nivoliez qui a créé sa Société par actions simplifiée unipersonnelle (Sasu). Deux autres sociétés sont implantées à Baud. Certains travaillent en auto-entrepreneurs.